UTCAC
Techniciens supérieurs et Cadres de l'Aviation Civile

www.utcac.fr

Lundi 24 octobre 2022

Information UNSA Fonction Publique sur les RETRAITES

L'UNSA Fonction Publique a été reçue en bilatérale sur le dossier retraite par le Directeur de Cabinet du Ministre Stanislas Guérini vendredi 21 octobre.
L'ordre du jour initial de la rencontre devait porter sur d'autres sujets.

Les échanges ont confirmé :

- *Pas de modification de la structure du système de retraite des agents publics.*
- *Pas de remise en cause du calcul sur l'indice détenu pendant les 6 derniers mois.*
- *Pas de remise en cause du service actif actuel.*
- *La volonté du gouvernement de faire une réforme paramétrique.*

L'UNSA Fonction Publique a réaffirmé son opposition à la modification de l'âge d'ouverture des droits à 62 ans et à l'augmentation du nombre de trimestres déjà fixé à 172, soit 43 ans.

L'UNSA Fonction Publique a demandé :

- *La prise en compte de la pénibilité pour les agents concernés, comme élément participant à l'attractivité de certains métiers.*
- *La mise en place de la retraite progressive dès 60 ans.*
- *Le maintien du dispositif carrière longue.*
- *La mise en place de dispositifs de formation permettant une adaptation et une évolution des carrières.*
- *L'instauration de dispositifs de prévention de l'usure professionnelle dans la fonction publique.*
- *Une réelle politique d'accompagnement des agents tout au long de leur carrière et en particulier dans la dernière partie.*
- *L'adaptation de la charge de travail des séniors le cas échéant.*